

Les émeutes des 5 et 6 juin 1832 Comment travailler sur un événement sans mémoire ?

Thomas Bouchet – Université de Bourgogne – CNRS UMR 5605

La question de la mémoire et des usages sociaux de l'histoire lorsqu'il s'agit de mouvements protestataires soulève à mon avis, entre autres, celle (plus globale) de l'insertion de ce type d'événements dans le temps historique. De quelle manière et jusqu'à quel point le temps court de la protestation violente et de la répression s'insère-t-il dans le devenir ? Comment penser conjointement, à la fois au cours de la crise et par la suite, une forme d'unité dramatique (unité au moins supposée de lieu, de temps, d'action ; puis déploiement *grosso modo* linéaire d'effets, d'usages et d'interprétations), et un éclatement kaléidoscopique, deux caractéristiques de l'événement en apparence peu conciliables ? Comment saisir au sein même de l'événement une coexistence elle-même instable entre diverses temporalités, mais aussi entre des zones de relative clarté et des zones d'obscurité profonde ? J'ai rencontré à plusieurs reprises ces questions, qui me paraissent liées, à propos des « émeutes » des 5 et 6 juin 1832 (mais s'agit-il vraiment d'« émeutes » ? et, plus globalement, qu'est-ce que donner un nom à un événement ?)¹. Pour m'orienter dans cet univers beaucoup plus contrasté que je ne le pensais au seuil de la recherche, j'ai mobilisé à mon tour les méthodes classiques des historiens mais j'ai également tenté de me nourrir d'apports complémentaires, davantage à vrai dire ceux de l'analyse littéraire que ceux de la science politique et la sociologie. Il m'est progressivement apparu que les 5 et 6 juin 1832 invitent d'autant plus à réfléchir sur ces processus que leur signification n'est pas et n'a jamais été stabilisée. Ils baignent aujourd'hui comme hier dans une relative indistinction, comme en témoigne par exemple la place très discrète qu'ils occupent dans l'histoire des mouvements sociaux (mais peuvent-ils être considérés pour autant comme un « événement sans mémoire » ?). Pour aborder ces problèmes, je propose de concentrer mon attention sur les traces des 5 et 6 juin. Sur deux sortes de traces, en fait : dans son *Dimanche de Bouvines*, Georges Duby propose de distinguer d'une part les « documents » qui « constituent l'assise, solide encore, bien que fort abîmée ici et là, fissurée, effritée, effondrée » de notre savoir sur l'événement – « un répertoire, une ressource, une couche-mère » (c'est là ce qu'étudie en priorité l'historien), et d'autre part ces traces « diffuses, mouvantes, innombrables [qui] résident, claires ou brouillés, fermes ou fugaces, dans la mémoire des hommes de notre temps.² » Ces deux ensembles ne sont pas de même nature sans être pour autant imperméables l'un à l'autre ; tous deux méritent attention lorsqu'il s'agit d'étudier un événement. C'est ce que je vais m'attacher à faire ici, dans quatre directions complémentaires : questions de restes, de silences, d'usages, de traductions. Les restes laissés par l'événement forment un riche matériau, mais de maniement délicat : multiples et partiels, ils cachent autant qu'ils révèlent ; comme les silences de l'événement, ils sont partie prenante de logiques d'usage et de traduction. Quant aux usages de l'événement, ils modèlent eux aussi les 5 et 6 juin 1832 et contribuent à lui donner sa physionomie : ils font trace. Un ensemble de traductions, complémentaires de tout ce qui précède, consiste enfin en mises en mots parfois concordantes, parfois concurrentes. De tout cela émergent les linéaments d'une mémoire (ou plus précisément, en l'occurrence, de mémoires) des 5 et 6 juin 1832.

¹ J'ai tâché d'étudier cet événement pour mon doctorat : « Les 5 et 6 juin 1832. Expressions, usages, traces de l'événement » (université de Bourgogne, 1997). Une version plus ramassée dans *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000.

² Georges DUBY, *Le Dimanche de Bouvines. 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard, 1985 [1973], p. 14 sq.

DES RESTES

Il subsiste de nombreuses traces des 5 et 6 juin 1832. Certaines d'entre elles sont datables du moment même de la crise, d'autres lui sont postérieures, selon des temporalités fort diverses. Elles forment à elles toutes les sources d'une histoire de cet événement, au sens où je propose de l'entendre : moins que comme dispositif causes-déroulement-conséquences, il pourrait être considéré comme un ensemble de faits formant faisceau, qui trouve son origine au moment du déclenchement des hostilités pour se déployer ensuite selon des modalités variables.

Les restes des 5 et 6 juin 1832 ont un statut ambigu : ils renvoient à une actualité de l'événement mais insérés dans des logiques d'usage et d'interprétation ils sont également partie prenante d'un processus de construction *a posteriori*. Ce qui me retient ici, c'est qu'ils existent, qu'ils sont disponibles, qu'ils forment le passionnant matériau – les sources – d'une histoire possible. Que leur masse soit imposante, voilà qui n'a rien de très étonnant. Les caractéristiques principales de cet événement le laissent aisément deviner. C'est à l'issue des funérailles du général Lamarque, un opposant à la monarchie de Juillet auréolé de la gloire de l'Empire, que de meurtriers combats de rues (notamment de barricades) embrasent une moitié Est de Paris ; l'issue reste dans un premier temps indécise puis les forces de l'ordre s'imposent sur les insurgés dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, sur la ligne des boulevards, et pour finir aux environs immédiats de l'église Saint-Merry. Les affrontements sont longs (vingt-quatre heures sans interruption ou presque), violents (à peu près trois cent cinquante morts au total, des milliers de blessés, beaucoup de dégâts) ; ils se déroulent au cœur même du royaume ; ils mobilisent civils (insurgés et gardes nationaux en particulier) et soldats ; ils contraignent les hommes forts de la monarchie de Juillet – le roi, des ministres, des chefs militaires – mais aussi les dirigeants de l'opposition politique à prendre position pour certains, à rester à l'écart pour d'autres ; ils sont à la source d'une onde de choc qui se diffuse en France et à l'étranger. Tout cela est enregistré dans les archives où l'on retrouve sans mal une profusion de documents de toute nature. Des dizaines de cartons en témoignent dans de nombreux dépôts : archives nationales, préfecture de police, ministère de la Guerre, Assistance publique, ministère des Affaires étrangères, Bibliothèque historique de la ville de Paris, archives départementales et municipales³. Des papiers personnels et des correspondances portent également trace de l'événement. Et à tout cela s'ajoutent des centaines de pages dans une presse qui connaît justement au début de la monarchie de Juillet une floraison remarquable.

Cette profusion peut s'expliquer de plusieurs manières. D'abord, l'événement violent se traduit globalement dans les espaces touchés par une intensification des rythmes du quotidien, par la multiplication d'initiatives et d'actions qui tranchent avec les habitudes, par une rupture avec une relative normalité – car l'événement est brisure⁴. En outre, une mise en mots et en archives s'enclenche dès la première heure. Ecrire ce qui se passe (aussi difficile cela soit-il, surtout au début des combats), esquisser puis tâcher d'imposer un sens en vue de refermer la béance ouverte par l'irruption de la violence et de contrôler les suites : autant de projets qui trouvent leur origine bien avant la clôture des hostilités. Il faudra bien châtier ou récompenser, dédommager, synthétiser, poser les premiers jalons d'un après-conflit. En outre, le premier tiers du XIX^e siècle est une période où l'emprise des autorités politiques et administratives s'exerce avec insistance : les services de la préfecture de police, pour ne prendre que cet exemple, s'emploient à quadriller un espace urbain en mutation, à enregistrer ses pulsations, à construire un savoir sur la ville et sur ses habitants que les sources traduisent. Ainsi, les individus repérés par la police pendant ou après les combats de juin 1832

³ En particulier : aux Archives nationales, F7 (police générale), F9 (affaires militaires), BB18 et BB20 (ministère de la Justice), CC (cour des Pairs) ; à la préfecture de police, Aa (archives historiques), registres de la morgue ; au ministère de la Guerre, E (monarchie de Juillet) ; aux archives de l'Assistance publique, registres des entrées et registres des décès ; au ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique et Mémoires et documents ; à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, les manuscrits 1041, 1043, 1213 ; parmi les fonds archives départementales et municipales, Côte-d'Or, Bas-Rhin, Rhône, Seine, Somme, etc.

⁴ Des analyses suggestives sur cette question dans Didier ALEXANDRE *et al.*, *Que se passe-t-il ? Événements, sciences humaines et littérature*, Rennes, PUR, 2004.

(certains même avant) sont ensuite soumis à une surveillance active et leurs dossiers s'étoffent, si bien qu'on peut retrouver leurs traces beaucoup plus tard.

La production de documents se poursuit une fois acquise la victoire des forces de l'ordre. L'événement ne se clôt pas lorsque se taisent les armes. Viennent les poursuites, les procès, des projets de célébration et de commémoration, une série de retours de tous ordres sur l'événement. Un ensemble de conduites et d'interprétations se déploient pour composer avec ce qui s'est passé. Dans cette perspective, des dizaines d'imprimés conservés à la Bibliothèque nationale de France ou ailleurs portent en totalité ou en partie sur les 5 et 6 juin 1832, dans les années qui suivent⁵.

Plusieurs années de recherche doctorale ne m'ont pas suffi, loin de là, pour parcourir l'éventail de ce qui subsiste de l'événement dans les sources. Par la suite, au fil des mois et des années j'ai recueilli des compléments ponctuels qui sont venus enrichir, approfondir, nuancer ce que j'avais rassemblé auparavant. D'autres chercheurs ont fait de substantielles découvertes en relation avec leurs propres travaux. Année après année, inlassablement, mon collègue Michel Cordillot m'a fait parvenir des documents : des nouvelles glanées ça et là sur le destin des insurgés, un petit texte très évocateur du baron Bigot de Morogues en 1832, des références aux blessés de Saint-Merry dans *Le Peuple* de Proudhon en 1848 et 1849, des vers sur « Les deux journées » dans *L'Union républicaine, journal du département de l'Yonne* en mars 1848, les éphémérides de l'*Almanach du Parti ouvrier* pour 1893, etc. D'autres restes pourraient être exhumés, qui prouveraient à la fois l'infinie extension possible de la recherche et l'impossibilité d'une histoire documentaire totale de l'événement. Je serais aujourd'hui encore bien en peine de dresser un bilan précis sur ce qui subsiste dans les fonds des départements. Si j'ai étudié de près les échos et les réactions à l'événement dans le département la Somme, c'est parce que j'ai été amené à travailler à Amiens pendant quelques mois ; d'autres archives municipales ou départementales auraient sans nul doute pu me livrer des sources tout aussi riches, si j'avais eu l'occasion de les parcourir.

DES SILENCES

S'il est dérisoire d'envisager la possibilité d'une histoire totale de l'événement, c'est pour une autre raison encore. Les 5 et 6 juin 1832 ne sont délimitables et cernables qu'à première vue. Dotés en apparence d'une solide armature factuelle, ils peuvent donner l'impression de conduire d'un point à un autre ; tissés d'un ensemble d'épisodes reconstituables dans leurs grandes lignes, ils s'inscrivent entre un avant et un après. Pourtant, si les tentatives de construction d'un savoir précis achoppent régulièrement, c'est parce qu'elles se heurtent à des silences répétés. Certains d'entre eux sont contemporains des faits – c'est d'eux qu'il va être question dans les développements qui suivent. Car on peut considérer que les sources sont des restes au sens arithmétique du terme : elles résultent d'une opération de soustraction, elles sont les vestiges de continents dont elles ne dessinent que les contours. Derrière la factualité de l'événement se dessinent de larges zones d'ombre. Le repérage précis du début des hostilités le 5 juin 1832, l'établissement d'une chronologie ou d'une cartographie fines de l'événement sont des projets qui se sont révélés dans une large mesure irréalisables. Les images, les sons, les goûts de l'événement nous parviennent au mieux appauvris. Une part essentielle des décisions, des paroles, des motivations de l'écrasante majorité des acteurs nous est inaccessible ; on sait combien il est difficile d'établir ce qui détermine les participants à un événement violent. Le recours aux procès apporte certes des éléments de valeur mais il faut sans cesse démêler l'écheveau des stratégies à l'œuvre chez chacun des acteurs ; des sources complémentaires peuvent aider à d'utiles mises en perspective mais elles s'insèrent elles aussi dans des logiques spécifiques. Pourquoi tel ou tel s'est-il engagé – ou non – dans l'affrontement ? Cette question si frustrante est souvent abandonnée pour celle du « comment ». Or, pour ne prendre qu'un exemple, les niveaux d'implication lors des affrontements ne se laissent pas souvent saisir avec précision, d'autant qu'à hauteur d'individu

⁵ Quelques exemples remarquables : M. ALTAROCHE, *Société des droits de l'homme. 6 juin ! Deuil*, Paris, Hehran [1833] ; A. BARTHÉLEMY, *Justification de l'état de siège*, Paris, Perrotin, 1832 ; L. BASTIDE, *Anniversaire des 5 et 6 juin*, Paris, chez l'auteur, 1835 ; F. L. GROULT DE TOURLAVILLE, *La Révolte des 5 et 6 juin*, Paris, David ([1832] ; N. PARFAIT, *L'Aurore d'un beau jour. Episodes des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Bousquet, 1833 ; *Procès des vingt-deux accusés du cloître Saint-Merry, événements des 5 et 6 juin 1832, suivi de pièces justificatives*, Paris, Rouanet, 1832 ; M. REY-DUSSUEIL, *Le Cloître Saint-Merry*, Paris, Dupont, 1832.

les engagements peuvent connaître des variations notables, des éclipses, voire des réorientations. L'étude sur les 5 et 6 juin 1832 ne déroge pas à la règle. Le registre de la morgue pour juin 1832, aux archives de la préfecture de police, porte entre autres la trace de deux charretées de cadavres. La première (14 corps) provient du quartier Sainte-Avoye ; il s'agit là selon toutes les apparences d'un groupe d'insurgés de Saint-Merry. La seconde (10 corps) provient de la porte Saint-Denis. Au total, c'est la diversité des profils qui frappe. Certes, parmi les victimes de Saint-Merry, la plupart étaient jeunes et célibataires, et ils habitaient les quartiers centraux de Paris – signe de proximité géographique avec Saint-Merry ; mais le groupe n'est pas charpenté par des activités ou des origines communes : divers métiers de l'artisanat, du commerce ou des services y sont représentés. Plus âgés en moyenne (31 ans contre 25), beaucoup plus souvent mariés, provinciaux d'origine installés dans la capitale, les morts de la porte Saint-Denis logeaient presque tous en rive droite et un sur deux travaillait dans l'artisanat ; un artiste-peintre, un étudiant et une marchande des quatre saisons renvoient pour leur part à d'autres univers. Aux différences perceptibles au sein de chaque charretée s'en ajoutent d'autres, cette fois entre les charretées. Conclure que des habitants de Paris exerçant des métiers en général modestes, souvent dans l'artisanat, ont combattu en juin 1832 est à la fois utile et insuffisant. C'est ainsi qu'une source d'une extrême richesse, même croisée avec d'autres, ne lève qu'une partie du voile, d'autant qu'elle porte sur des effectifs relativement limités. Je n'en conclus pas pour autant que ce type d'entreprise de repérage et d'analyse est vain par définition : à propos de l'insurrection de juin 1848, nos connaissances sur les combattants, sur certaines de leurs motivations, sur certaines logiques de leur engagement ont notablement progressé⁶. Pour ce qui concerne 1832, j'ai dû pour ma part me contenter de la mise en évidence, sujette à caution, d'identités collectives restreintes.

L'examen des sources ne donne en outre guère accès à tout ce qui excède la mise en récit⁷. Les historiens en ont conscience. On trouve dans l'introduction d'un ouvrage récent sur *La voix et le geste* qu'« au milieu de bruits et de sons révélant la présence d'animaux ou d'objets variés relevant de la contestation ou de la répression (pierres, pavés, chariots, mais aussi tocsin, crépitements, de l'incendie, tambours de la garde nationale, coups de fusils ou de canons, etc.), la voix est l'expression d'une humanité qui s'exprime, dans ces conditions hors normes, par le cri, la harangue, le discours, la chanson, mais aussi l'invective, l'insulte, la menace, l'ordre, et, pourquoi pas, par le silence.⁸ » C'est la fin de l'extrait qui m'intéresse ici : le « pourquoi pas » exprime assez bien que le silence est là, niché au cœur de l'événement, mais que son évidence est paradoxale, largement impalpable. Quels sont ces silences qui opacifient notre connaissance ? A la fois silences du vide et silences-saturation du trop-plein. Le silence du vide, c'est par exemple le silence de mort, les secondes et les minutes qui suivent une charge contre une barricade. Le silence du trop-plein résulte de mille bruits discordants qui rendent dans le bruit et la fureur des sources l'événement partiellement inaudible⁹. Dans une étude sur les récits de massacre par Michelet Paule Petitier souligne ce « silence pesant de l'émeute dans la ville muette¹⁰. » En effet, et quand bien même « Michelet appartient à un âge où l'interprétation de l'histoire se cherche et se construit à travers le récit », les récits de massacres sont troués de silences. Michelet le remarque à plusieurs reprises et il cherche à en trouver l'explication : « l'effet immédiat d'un massacre, écrit-il par exemple, pour la plus grande partie de la population de Paris, fut la

⁶ Quelques jalons : Pierre CASPARD, « Aspects de la lutte des classes en 1848 : le recrutement de la garde nationale mobile », *Revue historique*, 511, juillet-septembre 1974, p. 81-105 ; Charles TILLY et Lynn LEES, « Le Peuple de juin 1848 », *Annales, ESC*, XXIX-5, 1974, p. 1061-1091 ; Laurent CLAVIER et Louis HINCKER, « La barricade de juin 1848 : une construction politique », dans Alain CORBIN et Jean-Marie MAYEUR (dir.), *La Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 209-220. Voir, au-delà, la thèse de Louis HINCKER, « Être insurgé et être citoyen à Paris durant la Seconde République » (Paris-I, 2003).

⁷ Sur « le récit et les silences de l'événement », des développements qui suivent font suite à des hypothèses présentées en avril dans le cadre d'un séminaire animé par Pascale Goetschel et Christophe Granger (« Faire l'événement », université Paris-I).

⁸ Mathias BERNARD, Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON, dir., *La Voix et le geste Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2005, introduction, p. 20.

⁹ C'est ce qu'avance Georges DUBY dans *Le Dimanche de Bouvines* : « Nul n'a jamais perçu, nul ne percevra jamais dans sa vérité totale, ce tourbillon de mille actes enchevêtrés qui, dans la plaine de Bouvines, se mêlèrent inextricablement ce jour-là [27 juillet 1214], entre midi et cinq heures du soir » (p. 20).

¹⁰ *La Voix et le geste*, op. cit., introduction, p. 21.

sensation infiniment cruelle que connaissent trop bien ceux qui ont de graves lésions de cœur quand, pendant quelques minutes, il a battu, battu vite, avec une pénible accélération, et que tout à coup le battement s'arrête court... Un mortel silence se fait dans tout l'organisme.¹¹ »

Voilà qui trouble les logiques du récit. Michel de Certeau a bien montré que « le récit de l'événement est tissu, il recoud.¹² » La presse de juin 1832 tâche effectivement de remplir les vides, de structurer l'informe, de désarmer la très grande violence. *Le Moniteur universel* du 8 juin 1832 propose une mise au point « simple, sévère, exacte » sur l'événement ; *Le National* du 9 juin 1832, un « récit vrai, brut » Est-il pourtant possible d'écrire cet indicible ? L'événement est ce qui selon Claude Labrosse « stupéfie la voix des locuteurs¹³ ». Cette pétrification, cette « stupor » a cours en particulier au moment où la violence dépasse tout ce qui est concevable. Cela caractérise, en creux, les moments les plus tragiques des 5 et 6 juin 1832, massacres au passage du Saumon ou au cloître Saint-Merry¹⁴.

DES USAGES

S'il est si difficile de ressaisir les 5 et 6 juin 1832 c'est aussi parce que l'événement n'a pas été rendu très lisible au fil des années. Cela renvoie directement à la question des usages et des interprétations : établir la signification d'un événement ne revient bien entendu pas à dire sa vérité ultime, mais l'enracinement d'une interprétation dominante est un phénomène décisif. Par elle, l'événement se fixe dans les mémoires. Or celui qui m'intéresse ici a été perçu selon les cas comme déchaînement d'une inutile violence, comme défaite à oublier au plus vite, comme occasion manquée ; il est apparu en bonne partie inassimilable. En conséquence, les traces qu'il a laissées ont été relativement peu remobilisées pour l'action politique et/ou pour la construction d'un savoir historique.

Le phénomène d'élimination des traces a été très bien mis en évidence par Frédéric Chauvaud à propos des événements insurrectionnels du premier XIX^e siècle¹⁵. Je ne reviens donc pas sur cet aspect de la question pour m'en tenir à l'évocation rapide de ce qu'il en est du côté des 5 et 6 juin 1832. Il me semble tout d'abord que la marginalisation politique de l'événement est pour ainsi dire immédiate : tandis que le régime de Juillet ne peut s'enorgueillir trop bruyamment de sa victoire (né en 1830 des barricades, le voilà qui prend d'assaut en 1832 de nouvelles barricades ; la mise en état de siège de la capitale le 7 juin est une mesure qui se révèle malheureuse sur un plan politique, juridique, moral), ses opposants ont tendance à se désolidariser des insurgés. Côté républicain, Armand Carrel ne cache pas ses réticences vis-à-vis de l'action insurrectionnelle en général, et celle-là en particulier, tandis que les rédacteurs du journal *La Tribune* affirment qu'ils ne connaissent pas les hommes de Saint-Merry, et que Giuseppe Mazzini écrit le 10 juin que « l'engagement était vraiment une affaire républicaine, mais une échauffourée de jeunesse audacieuse, et rien autre chose. » Au-delà, La Fayette ou Garnier-Pagès se montrent plus réservés encore. Des événements violents qui surviennent postérieurement s'enracinent plus facilement dans les consciences : l'insurrection d'avril 1834 l'emporte dans la mémoire militante sur sa devancière, l'attentat manqué de juillet 1835 contre le roi fournit à la monarchie une meilleure assise que la présence royale au Carrousel du 5 juin 1832 au soir. Pendant les quinze années qui suivent vient le temps de la mémoire éclatée, des résurgences ponctuelles. Les dirigeants de la Deuxième République, dès la fin du printemps 1848, se défient des éléments les plus encombrants d'un passé insurrectionnel dont ils ne savent que faire au juste. Des insurgés de juin 1832, rassemblés dans une structure commune (un « club des blessés des barricades Saint-Merri » en 1848) ne jouent pour ainsi dire aucun rôle. Ils se querellent entre eux ; ils sont peu écoutés à l'extérieur. Près d'un quart de siècle plus tard, les hommes de la Commune de 1871 n'ont plus grand-chose à dire de 1832. Ensuite, un silence presque complet se fait¹⁶.

¹¹ Cité par Paule PETITIER dans *La Voix et le geste*, op. cit.

¹² Michel DE CERTEAU, *La prise de parole*, Paris, Gallimard, 1994, p. 79.

¹³ Claude LABROSSE, « Le récit des gazettes », dans Pierre RETAT (dir.), *L'Attentat de Damiens, discours sur l'événement au XVIII^e siècle*, Lyon, PUL, 1979.

¹⁴ A rapprocher de ce qu'avance Georges Bataille à propos de Sade (*L'Érotisme*, Paris, Minuit, 1957). A son paroxysme, chez Sade, « la violence est silencieuse ». Ou encore : « La violence porte en elle cette négation échevelée qui met fin à toute possibilité de discours » (pages 208 et 210).

¹⁵ Frédéric CHAUVAUD, « L'élimination des traces », dans Alain CORBIN et Jean-Marie MAYEUR (dir.), *La Barricade*, op. cit.

¹⁶ Pour tout ce qui précède, on trouvera les références aux sources dans *Le roi et les barricades*, op. cit.

L'écriture de l'histoire des 5 et 6 juin 1832 s'inscrit dans des logiques comparables. Quelques textes importants ont certes jalonné cette histoire : au premier rang parmi les histoires de sensibilité républicaine, c'est Louis Blanc qui, dans une posture à la fois historienne et militante, écrit des pages denses et profondes sur l'événement dans son *Histoire de dix ans*¹⁷. Il a repris pour ce faire de nombreuses pièces du dossier, il a relu des dizaines d'articles de journaux et de comptes rendus de procès, il s'est renseigné auprès de ceux qui ont vécu les combats de près. Le 5 juin 1832 est à ses yeux une « date mémorable ». Rien de bien nouveau, cependant, dans l'interprétation : Louis Blanc relaie le schéma républicain : égarement généreux des insurgés, férocité des autorités. Par la suite, les historiens du républicanisme et du mouvement ouvrier reprennent à leur tour ce modèle. Ils ne fixent pas une image très stable. Ils hésitent notamment entre deux identifications, l'une plutôt politique, l'autre plutôt sociale. Les 5 et 6 juin 1832 sont selon Iouda Tchernoff « la première émeute à la fois républicaine et sociale » ; Octave Festy considère que « commencée le 5 par des groupes divers du parti [républicain] »... la révolte prend le 6 « le caractère d'une révolte ouvrière et presque sociale » ; d'après Maurice Moissonnier, il s'agit là d'une « émeute républicaine », mais à ses heures les plus tragiques ce sont « les ouvriers [qui] font le coup de feu ».¹⁸ D'où la tonalité particulière que l'événement a prise et que dans une large mesure il conserve.

DES TRADUCTIONS

Nombreux sont au fil des années les modes d'expression des 5 et 6 juin 1832. Les registres de décès des hôpitaux parisiens renvoient aux logiques du discours médical ambiant¹⁹. Les rapports des officiers supérieurs ont une sécheresse étudiée²⁰. Les lithographies de Daumier et de Traviès, dans *La Caricature*, se distinguent par leur mordante ironie²¹, et ainsi de suite. Pourtant, dans le corpus des sources, une tendance générale est perceptible, récurrente, obsédante parfois : l'expression de la douleur causée par l'événement sur les consciences. Cette caractéristique du discours sur l'événement, cette rhétorique de l'effusion tragique, je ne l'ai – à tort – jamais prise en compte pour elle-même. Elle n'est pas surprenante ; elle est à mettre en relation avec ce que de nombreux chercheurs – Paul Bénichou, Frank Bowman ou Alain Corbin – ont repéré dans d'autres perspectives. Cet arrière-plan aide à comprendre la fréquence des références aux Thermopyles pour décrire ou simplement évoquer des combats de barricades, et pas seulement pour les 5 et 6 juin 1832. Très présente, et très rapidement, cette approche place l'événement qui m'intéresse sur un axe particulier, avec des conséquences notables. L'expression des regrets et des lamentations tire les 5 et 6 juin vers un passé révolu et leur retire leur actualité. Les auteurs disent une injustice subie par les insurgés sans pour autant mesurer un préjudice, crier vengeance ou exiger réparation. Voilà qui est en particulier sensible à trois moments : les semaines qui suivent l'événement, le premier anniversaire des deux journées, le printemps 1848.

« Ne devrait-on pas ensevelir dans l'ombre la mémoire de ces deux sanglantes journées ? », s'interroge un rédacteur de *La Sentinelle picarde* dans sa livraison du 13 juin 1832. Des réactions du même ordre sont repérables dans de très nombreux articles de presse parus non seulement au mois de juin 1832 (ce qui pourrait s'expliquer par les risques de poursuite contre des textes vindicatifs dans le cadre de la mise en état de siège de la capitale), mais aussi ensuite. George Sand et Henri Heine, dans

¹⁷ Louis BLANC, *Histoire de dix ans 1830-1840*, Paris, Pagnerre, 1841-1844, 5 volumes.

¹⁸ Iouda TCHERNOFF, *Le Parti républicain sous la monarchie de Juillet*, Paris, Pédone, 1901 ; Octave FESTY, *Le Mouvement ouvrier au début de la monarchie de Juillet*, Paris, Cornély, 1908 ; Maurice MOISSONNIER dans Claude WILLARD, dir., *La France ouvrière, des origines à 1920*, Paris, Editions sociales, 1993.

¹⁹ Archives de l'Assistance publique, notamment pour Saint-Louis (1Q2/66 et 3Q2/4), Hôtel-Dieu (1Q2/150 et 3Q2/35), Saint-Antoine (1Q2/35 et 3Q2/22).

²⁰ Principaux rapports : Delessert et Jacqueminot pour la garde nationale, Feisthamel pour la garde municipale de Paris, Pelet, Schramm et Sebastiani pour l'armée.

²¹ Honoré DAUMIER, « Les blanchisseurs », « Moderne Galilée » ; TRAVIÈS, « Ah ! docteur ce maudit siège m'a fait bien du mal » ; « Marche de la banlieue venant au secours de 100000 hommes de troupe réglée assiégée par quelques centaines de lâches républicains ».

des textes de très peu postérieurs à l'événement, en font autant²². En couverture d'un livre publié par un partisan des forces de l'ordre nommé Barthélemy, l'image prend le relais du texte : la gravure représente à l'arrière-plan le chaos des combats, tandis que le premier plan est partagé ; côté droit, dans la rue, un blessé en chemise blanche est emporté sur une civière, sa fiancée éperdue – blanche robe, longue chevelure brune – le suit, le cadavre d'un garde national les sépare ; côté gauche, sur un étroit balcon, un jeune homme immobile a le regard dans le vague : son visage et sa posture disent le désespoir et l'affliction.

En juin 1833, les membres de la section Barricades Saint-Merri de la Société des droits de l'homme décident d'organiser un service funèbre le 6 juin pour « témoigner en public le regret [qu'ils éprouvent] pour les héros qui se sont sacrifiés pour la liberté des peuples »²³ ; la Société des droits de l'homme publie un poème d'Altaroche intitulé *6 juin ! Deuil* : « Nous pleurons !... Est-ce donc un crime de pleurer ? »²⁴ ; au même moment Hégésippe Moreau compose un *Chant funèbre en l'honneur des victimes de juin* : « Du moins, en face des bourreaux, / Ayons le courage des larmes ! ». En Côte-d'Or, le préfet Chaper fait savoir au ministre de l'Intérieur que « les républicains de Dijon ont essayé de prendre le deuil en commémoration de la défaite qu'ils ont essuyée l'année dernière à Paris »²⁵. Dans les discours, la défaite du 6 juin 1832 a davantage d'échos que les combats du 5.

Même tonalité, ou presque, en 1848. Plusieurs textes en témoignent, tel celui que signe en juin, sous le pseudonyme de Victor de Féréol, Madame de Suberwick. Seize ans après l'événement, « en ce grand jour de deuil, frères, courbons nos têtes / Devant la majesté des morts ». L'évocation par l'auteur des combats héroïques menés par les insurgés s'achève ainsi : « [...] Mais nul ne répondit à ce cri généreux, / Et lorsque vint la nuit, ces hommes chaleureux / Seuls, campés dans la rue, au bruit des fusillades / Elevaient en pleurant leurs saintes barricades. »

Tout cela peut aider à mieux situer le destin des 5 et 6 juin 1832 dans l'histoire républicaine. Selon Philippe Vigier, les républicains sont encore incapables en 1832 de « dépasser le stade des épanchements romantiques et de l'action individuelle, [et de] s'organiser efficacement.²⁶ » D'un côté l'initiative de certains, impuissante et larmoyante, de l'autre le modèle d'une histoire républicaine progressiste et progressivement victorieuse. Que l'interprétation soit discutable importe au final assez peu : le ton dominant donné dès 1832 reste dans une large mesure le même cent trente ans plus tard – et aujourd'hui encore.

Mais c'est une autre traduction d'un autre ordre qui influe le plus sur la physionomie des 5 et 6 juin 1832, depuis près d'un siècle et demi. Avec *Les Misérables* (1862), Victor Hugo imprime à la mémoire de l'événement l'empreinte la plus profonde, tout en la faisant passer sur le versant de la fiction romanesque²⁷. Sur la barricade de la rue de la Chanvrerie combattent Enjolras, Marius et les amis de l'ABC ; Jean Valjean et Javert se retrouvent derrière ; quelques mètres devant meurt le petit Gavroche. En datant ces combats des 5 et 6 juin 1832, Hugo libère l'événement d'une identité univoque en établissant des relations serrées entre histoire et fiction, avec de multiples passerelles et croisements²⁸. C'est à la faveur de ce changement de registre et dans le sillage du phénoménal succès des *Misérables* – et même si les lecteurs du roman ne fixent pas nécessairement leur attention sur la date de l'insurrection de référence – que l'événement conserve encore une certaine charge évocatrice. A tel point d'ailleurs que le Gavroche des *Misérables* figure en couverture des trois premiers volumes du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (1964-1966).

Hugo fait aussi de l'événement une affaire de mots. Il prend position dans la construction de la mémoire de l'événement. Sa démarche est très stimulante ; elle témoigne de l'importance et des

²² Lettre de George Sand à Laure Decerfz, 13 juin 1832, dans George SAND, *Correspondance*, Paris, Garnier, 1966, II, p. 103-105 ; lettre de Henri Heine pour la *Gazette d'Augsbourg*, dans Henri HEINE, *De la France*, Paris, Gallimard, 1994 [1833], p. 169.

²³ Archives nationales, CC/617.

²⁴ Voici l'ensemble dans lequel s'insèrent les vers cités : « Laissez-nous les pleurer !... Notre douleur amère / S'épanche sans accents de haine ou de colère... / Quand du signe de deuil il faut nous entourer, / Nos crêpes ne sont point un équivoque emblème. / Nous ne proférons point de secret anathème... / Nous pleurons !... Est-ce donc un crime de pleurer ? »

²⁵ Archives départementales de la Côte-d'Or, fonds Chaper, 2J2/320.

²⁶ Philippe VIGIER, *La monarchie de Juillet*, Paris, PUF, 1962.

²⁷ Edition utilisée : Victor HUGO, *Les Misérables*, Paris, Laffont, 1985.

²⁸ Ainsi, écrit Hugo, Enjolras et ses lieutenants « appartiennent dans une certaine mesure à l'histoire ».

ambiguïtés de toute entreprise de dénomination. Hugo pose d'abord qu'il importe de se démarquer de taxinomies toutes faites, comme celle qu'il prête à l'inspecteur Javert : « Les faits possibles étaient en quelque sorte dans des tiroirs d'où ils sortaient, dans l'occasion en quantités variables ; il y avait, dans la rue, du tapage, de l'émeute, du carnaval, de l'enterrement. »²⁹ A cette vision schématique et trompeuse, l'écrivain tâche d'en substituer une autre ; son objectif est d'établir que les 5 et 6 juin 1832 doivent être qualifiés d'insurrection et non d'émeute. Il y a là bien davantage qu'une nuance : les tâtonnements successifs des années 1830 ont montré toute la difficulté de se fixer sur un nom et ont rendu évidents les enjeux d'un tel choix dans les stratégies interprétatives. Et la question reste brûlante au début des années 1860, du moins dans l'esprit de Hugo : comme en écho, le roman porte en filigrane la question de la légitimité du Second Empire puisque le Deux Décembre représente pour l'exilé de Guernesey un coup d'Etat qu'une tentative légitime d'insurrection n'a pas réussi à contrer. Le terrain choisi par l'écrivain est en effet celui de la légitimité politique, morale, historique : « La guerre du tout contre la fraction est insurrection, l'attaque de la fraction contre le tout est émeute.³⁰ » Les 5 et 6 juin 1832 appartiennent à la première de ces deux catégories : cet événement est le symbole tragique de « l'usurpation de l'homme sur l'homme et du privilège sur le droit.³¹ » La démonstration de Hugo n'est pourtant pas toujours facile à suivre : pourquoi lui arrive-t-il de parler d'émeute pour qualifier certains « faits de surface » qui se produisent les 5 et 6 juin 1832³² ? Ce qui demeure incertain dans l'interprétation proposée par Hugo, c'est l'évaluation des débordements de violence et de l'hétérogénéité des motivations individuelles. Mais le cadre du problème est fixé.

De fait, chacune des dénominations attribuées à un événement aspire à représenter une forme d'« orthodoxie narrative³³ ». Dire ou écrire « prise de la Bastille », « Trois Glorieuses » ou « sac de l'Archevêché », c'est orienter l'interprétation sur l'événement concerné. Pour les 5 et 6 juin 1832, l'orthodoxie narrative n'a pas été établie. « Insurrection » ? « Emeutes » ? « Journées » ? (mais aussi, dans certaines sources, « troubles », « soulèvement », « sédition », « attentat », etc.) Autant de tonalités et d'univers de référence. « Journées » est coloré par le précédent révolutionnaire, tandis que « funestes journées » (Louis Blanc), « déplorables journées » (Henri Heine) ou encore « fatales journées », « sanglantes journées », rattachent avec des nuances aux expressions de désespoir décrites plus haut. « Emeutes » renvoie à un affrontement moins structuré, plus indécis qu'« insurrection » et place davantage l'événement hors d'une histoire linéaire ou glorieuse. Faut-il trancher ? J'aurais tendance à penser que non, parce que cette incertitude même traduit bien celle dont j'ai tenté de rendre compte. En une sorte de clair-obscur les 5 et 6 juin 1832 ont donné naissance à un faisceau discret de savoirs partiels, de récits tronqués ou périphériques, de règlements judiciaires incomplets, de commémorations sans suite, d'interprétations incertaines. Tout cela vient perturber l'élaboration, pourtant souhaitable et souhaitée, d'un savoir ferme et clair sur l'événement.

²⁹ *Les Misérables*, p. 1033.

³⁰ *Ibid.*, p. 830.

³¹ *Ibid.*, p. 977.

³² *Ibid.*, p. 833.

³³ Expression empruntée à Alain DEWERPE, *Charonne 8 février 1962, anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard, 2006, p. 607.